



Bulletin Amades

Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et
à la Santé

83 | 2011
83

Avant propos au dossier

Marie Bonnet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/amades/1218>

DOI : 10.4000/amades.1218

ISSN : 2102-5975

Éditeur

Association Amades

Édition imprimée

Date de publication : 29 mars 2011

ISSN : 1257-0222

Référence électronique

Marie Bonnet, « Avant propos au dossier », *Bulletin Amades* [En ligne], 83 | 2011, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 20 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/amades/1218> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/amades.1218>

Ce document a été généré automatiquement le 20 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Avant propos au dossier

Marie Bonnet

- 1 Quel rapport y a-t-il entre le succès de la notion « d'apprenti sorcier » dans les librairies auprès des jeunes et de leurs parents et une réflexion sociétale actuelle relative au pouvoir biomédical et pharmaceutique sur les corps et la vie dans leurs liens avec l'argent ? Les récents accords de Nagoya portant sur le partage des bénéfices liés à l'utilisation des plantes à vertus médicinales font écho à ces interrogations planétaires. Est-il venu le temps pour de tristes tropiques de se réjouir ?
- 2 Là, un médecin isolé se bat contre une molécule, le Mediator® – quel terrible signifiant ! – qui semble tuer inutilement et, par ce biais, met en cause un laboratoire pharmaceutique.
- 3 Ici, les psychanalystes prennent la parole dans la presse concomitamment au projet de lois relatives à la bioéthique, certains alertant les citoyens quant aux fantasmes d'apprentis sorciers. Cette alerte concerne-t-elle un fantasme d'emprise prométhéenne sur les corps par les tenants du pouvoir biomédical, contribuant à forcer la nature ?
- 4 Le rapport au pharmacon (φάρμακον) est ainsi posé, à la fois poison et remède et faisant appel aux connaissances, n'allant pas sans rappeler cet objet cause du désir, que Lacan nommait « objet petit a ».
- 5 Y aurait-il un moment de dévoilement que nous serions en train de vivre, où il nous apparaît collectivement que le φάρμακον en tant que gnose pourrait être dévoyé, lorsqu'il ne l'est pas déjà par endroit ? Il n'irait plus alors dans le sens du progrès humain, mais dans celui de formes nouvelles d'injustice, au profit d'enjeux financiers de grande ampleur ? Les anthropologues sont concernés par ces évolutions. Lacan questionnait dans ses séminaires ce qu'il appelait « le discours de la science ». Nous y voilà en plein.
- 6 Non sans lien donc avec ces constats, nous vous proposons à la lecture un dossier spécial consacré aux difficultés rencontrées dans la mise en place d'essais cliniques pédiatriques. Ainsi, la rédaction du bulletin a pensé qu'il était important d'aller y voir de plus près, en regardant les enjeux de la recherche clinique en pédiatrie, et les difficultés concrètes rencontrées dans l'inclusion d'enfants dans les protocoles de

recherches biomédicales. Sans jouer les belles âmes, le dossier essaie de montrer les paradoxes qui jalonnent cette problématique : la nécessité de mener des essais cliniques pour assurer le progrès des connaissances et des prises en charge thérapeutiques, mais aussi les questions éthiques fines qui sont posées aux investigateurs.

- 7 Le législateur national, les cénacles européens et internationaux n'ont eu de cesse, notamment depuis le procès de Nuremberg, d'essayer de tracer la distinction entre ce qui peut se faire et ce qui ne le peut pas. Signalons aussi les comités de protection des personnes, créés par la loi Huriot-Serusclet, qui font leur travail lent et rigoureux d'expertise des essais cliniques avant leur mise en œuvre chez l'être humain.
- 8 Ces relations expérimentales, instaurées entre un cercle d'acteurs complexes : patients, familles, soignants, investigateurs, promoteurs, génèrent des fantasmes, des peurs, des scandales, des fictions, mais aussi des réussites. Le bulletin donne la parole à des investigateurs en pédiatrie, sur des terrains français et ivoiriens. Espérons que cela pourra nous aider collectivement, en tant qu'anthropologues, à voir plus clair sur cette question, voire susciter des vocations dans la mesure où ces problématiques peuvent faire l'objet de multiples terrains d'études en sciences humaines et sociales.